

PROJET RÉFÉRENT

Étude des aménités d'une réserve naturelle existante - Le Marais de Lavours



OBJET DE L'OPÉRATION

CONTACT



relation-clients-
auvergnerhonealpes@cerema.fr

THÉMATIQUES ASSOCIÉES

- Aménager avec la biodiversité

Etude des aménités d'une réserve naturelle existante

Le marais de Lavours



Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie

www.gouvernement.fr/developpement-durable



La mission confiée au Cerema visait à identifier les différents atouts fournis par une réserve naturelle au-delà de son objectif initial de protection du milieu naturel en se basant sur le cas d'une réserve naturelle nationale déjà ancienne et dont le fonctionnement était jugé comme étant plutôt satisfaisant : il s'agit de la réserve naturelle nationale du marais de Lavours, située dans l'Ain, d'une superficie totale de 474 ha et créée en 1984.

LES BESOINS DU CLIENT / PARTENAIRE

Le but de l'étude était de recenser les aménités d'une réserve naturelle existante afin de fournir des arguments utilisables par la DREAL dans le cadre du déploiement de la stratégie de création des aires protégées terrestres métropolitaines (SCAP).

Le document « stratégie de création des aires protégées » édité par le ministère en charge de l'écologie précise en effet qu'« il est indispensable d'associer et de fédérer les acteurs locaux autour des objectifs de protection et de gestion durable des espaces naturels, de donner du sens à l'action publique (dans une approche en termes de valeurs, d'utilités et de services écologiques à protéger) et de les partager avec les acteurs

locaux via notamment des opérations de communication et d'éducation à l'environnement. »

LA RÉPONSE DU CEREMA

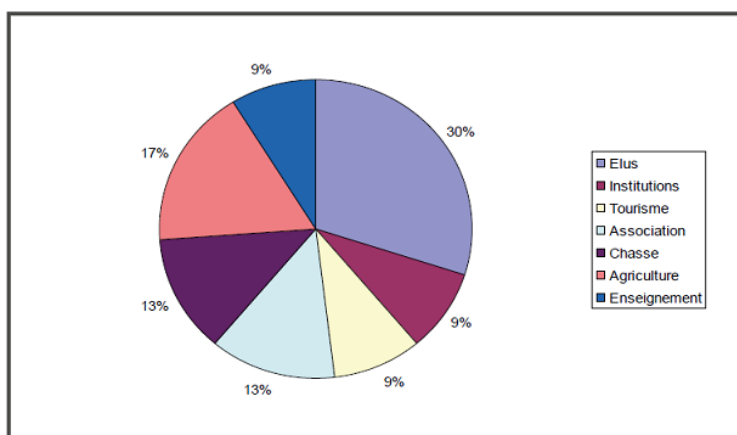
Les aménités de la réserve naturelle ont été évaluées en :

- déterminant comment cette dernière s'inscrit dans le territoire dans son ensemble et comment elle est prise en considération au sein des différents documents de planification locaux ;
- recensant les acteurs locaux impliqués et en identifiant le cas échéant les conflits d'usage que la réserve peut générer ;
- inventoriant les activités permises par la réserve (randonnées, observations naturalistes, activités éducatives, activités récréatives diverses...) et en identifiant les dynamiques socio-économiques qui se sont créées autour de la réserve.

Le travail a été mené par le biais d'entretiens avec les membres du comité consultatif de la réserve (élus, institutions, associations, agriculteurs etc.) et par l'examen de différents documents sollicités auprès des interviewés et notamment de l'organisme gestionnaire (bilan d'activité, plan de gestion, revue de presse...). Des interviews parfois téléphoniques (enseignants, représentants du tourisme...) sont venus compléter ce premier panel d'entretiens.

Il est important de souligner que cette étude sur les aménités présente l'originalité d'être basée à la fois sur une analyse bibliographique et sur le ressenti des acteurs locaux : comment ont ils vécu la création de cette réserve naturelle ?

comment la perçoivent-ils aujourd'hui ? leur opinion a-t-elle évolué ?



Répartition des acteurs interviewés

LE CLIENT / PARTENAIRE PARTENAIRES

DREAL Rhône-Alpes

Organisme gestionnaire de la RNN du Marais
de Lavours (EID)

LE CALENDRIER

Juin 2012 à décembre 2013

PILOTE DU PROJET

Direction du Cerema Centre-Est
Département Environnement Territoires
Climat

LE MONTANT

70 K€